SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION « RUE AUX ECOLES » LE VAU

Écoles élémentaires et maternelle - 8, 10 et 20 rue le Vau PARIS 75020

Atelier avec les enfants - Diagnostic de la rue

Restitution avec les parents

CONCERTATION « RUE AUX ECOLES »
RUE LE VAU

École élémentaires et maternelle - 8, 10 et 20 rue le Vau PARIS 75020

Cette mission de concertation a été organisée en deux temps :
Nous nous sommes tout d'abord adressés aux enfants lors d'un atelier d'observation de la rue et d'un atelier de modélisation de projet, le 22 février 2021.
Nous nous sommes ensuite tournés vers les parents et les habitants de la rue, lors d'une exposition restituant le travail des enfants, le 17 mars 2021.

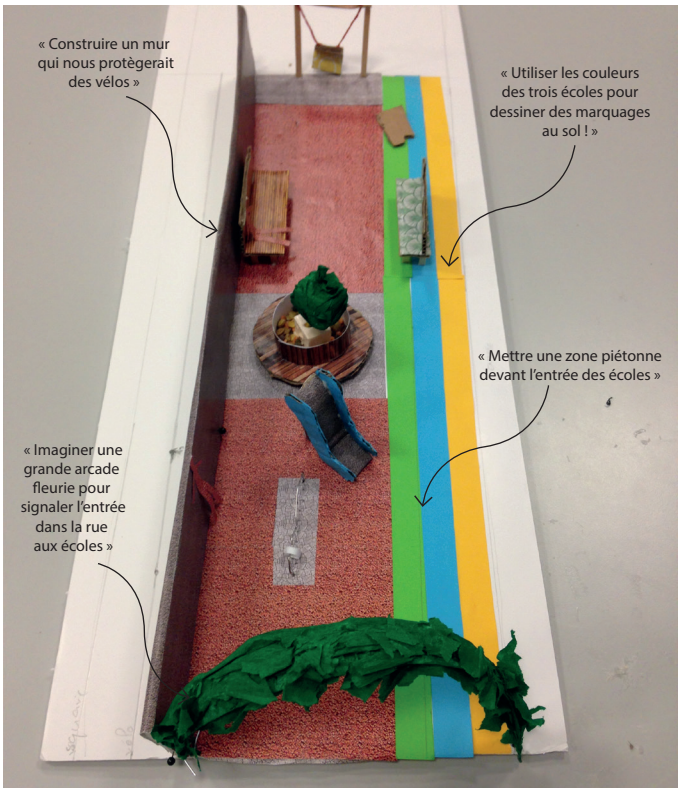

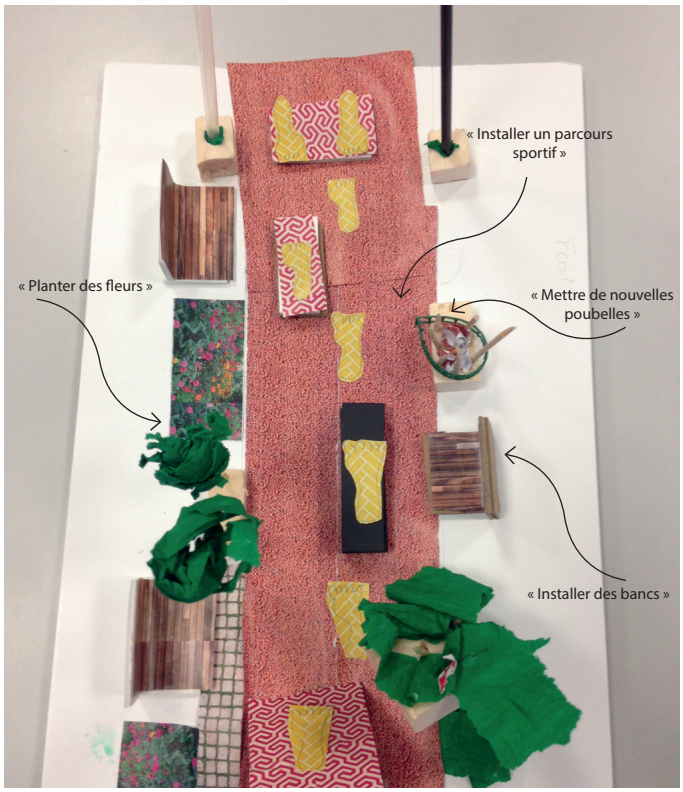

Maquettes d'enfants de CM2 pour la future rue le Vau

1/SYNTHÈSE DE L'ATELIER

L'atelier s'est déroulé le lundi 22 Février 2021 dans le cadre des centres de loisirs avec un groupe de quinze enfants de CM2 des écoles du 10 et du 20 de la rue le Vau

La matinée a été consacrée à l'observation de la rue.
le but étant d'établir un diagnostic et de mieux comprendre ce qu'il faudrait améliorer.
L'aprés-midi, les enfants ont modélisé des propositions.

Diagnostic:
Avec les enfants, nous observons que la rue le Vau est une longue rue résidentielle. Elle traverse un tissu urbain aéré.
À l'Ouest de la rue : les parking au pieds des immeubles HBM,
À l'Est de la rue : les abords de l'école peu végétalisés derrière la longue grille de l'établissement.
Une rangée d'arbres longe les HBM jusqu'au square Séverine.
Les enfants remarquent deux atmosphère différentes entre le n°20 et le n°8 de la rue.
« En haut » de la rue (n°20) ils se sentent en sécurité, contrairement au bas de la rue (n°8) qu'ils trouvent bruyant et plus exposé aux inconnus et aux voitures.

Les enfants découpent la rue en plusieurs tronçons :
Le Tronçon 1 est l'entrée de la rue, il donne directement sur le carrefour et l'échangeur de Bagnolet. On y trouve l'entrée de l'école maternelle.
La rue est délimitée par le parc Séverine à l'ouest et par l'entrée de l'école maternelle à l'est.
Les enfants ne vont pas souvent dans ce parc. Il n'existe aucune liaison directe entre la rue Le Vau et le parc actuellement.
Les enfants soulignent que les voitures arrivent rapidemment depuis le carrefour.
Le Tronçon 2 est plus calme, il ne présente pas d'usage particulier. On y retrouve une atmosphère « d'entre deux ».
Le Tronçon 3 se situe en hauteur par rapport aux deux autres tronçons. La rue est plus étroite et cela confèrent à ce tronçon une atmosphère d'intérieur de quartier.

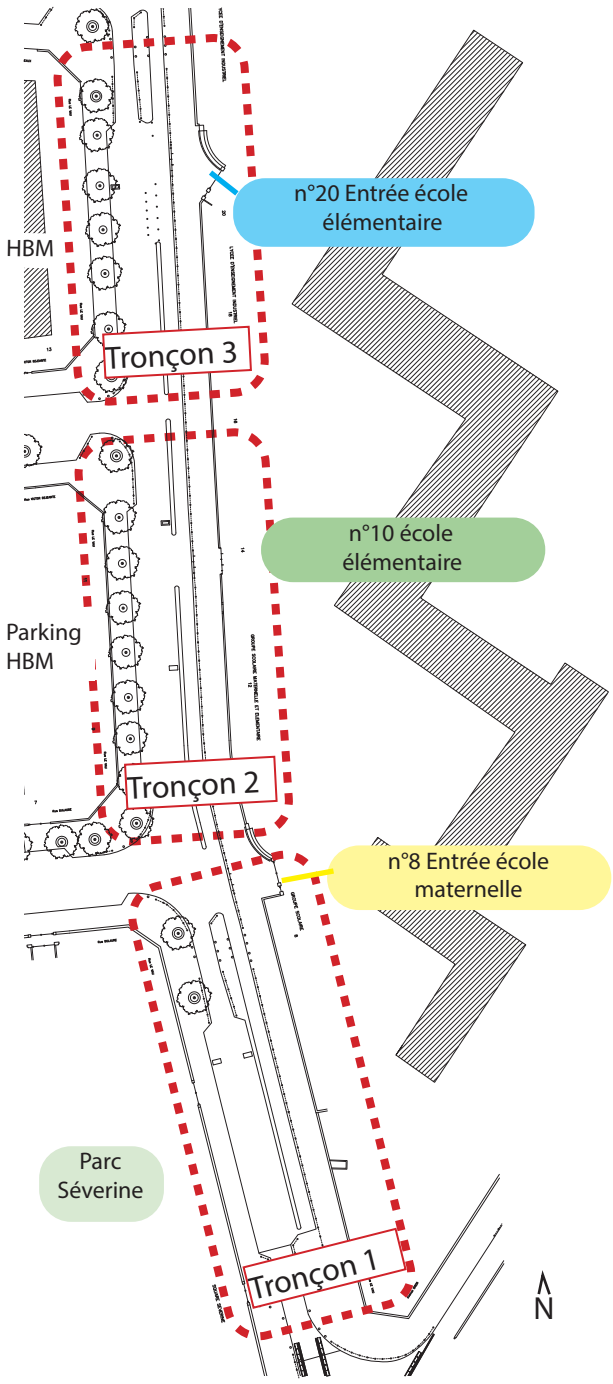

échangeur de Bagnolet

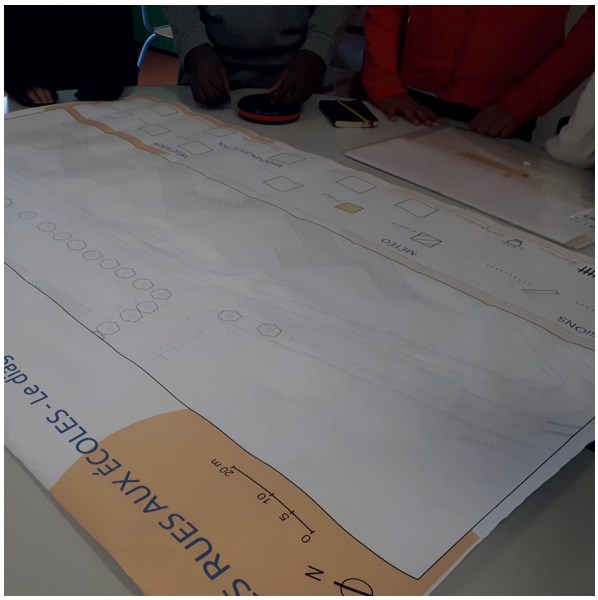

Diagnostic - Lire un Plan

Diagnostic - Dimensionner le trottoir (5m30)

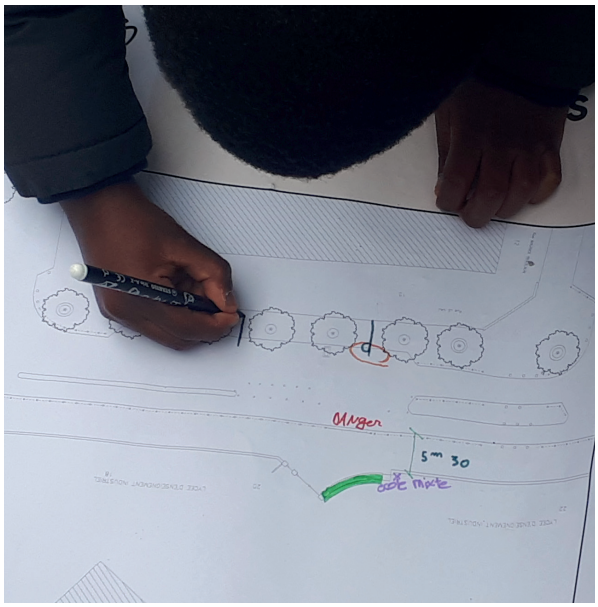

Diagnostic - Repérer les lampadaires

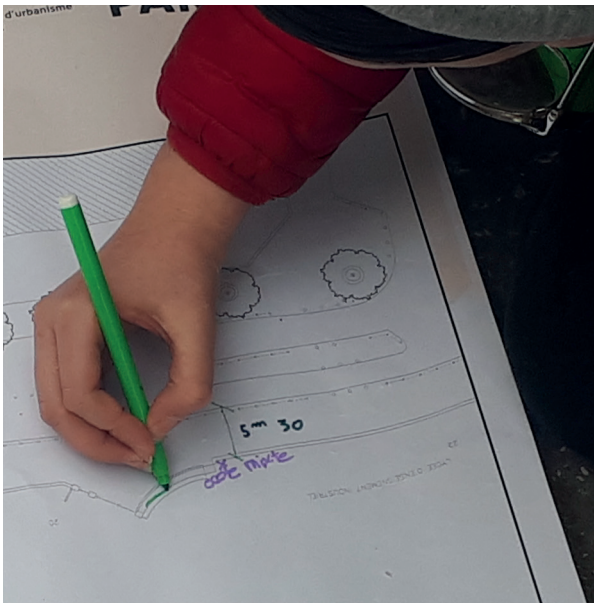

Diagnostic - Repérer la végétation

Diagnostic - Déplacement vers le «bas» de la rue

À la fin du diagnostic in situ, les élèves sont partis interroger leurs animateurs et certains camarades d'autres groupes. Nous avons lu ensemble les différentes réponses, les différents avis leur ont permis de définir les grandes lignes de leurs projets pour ensuite les concrétiser en maquettes.

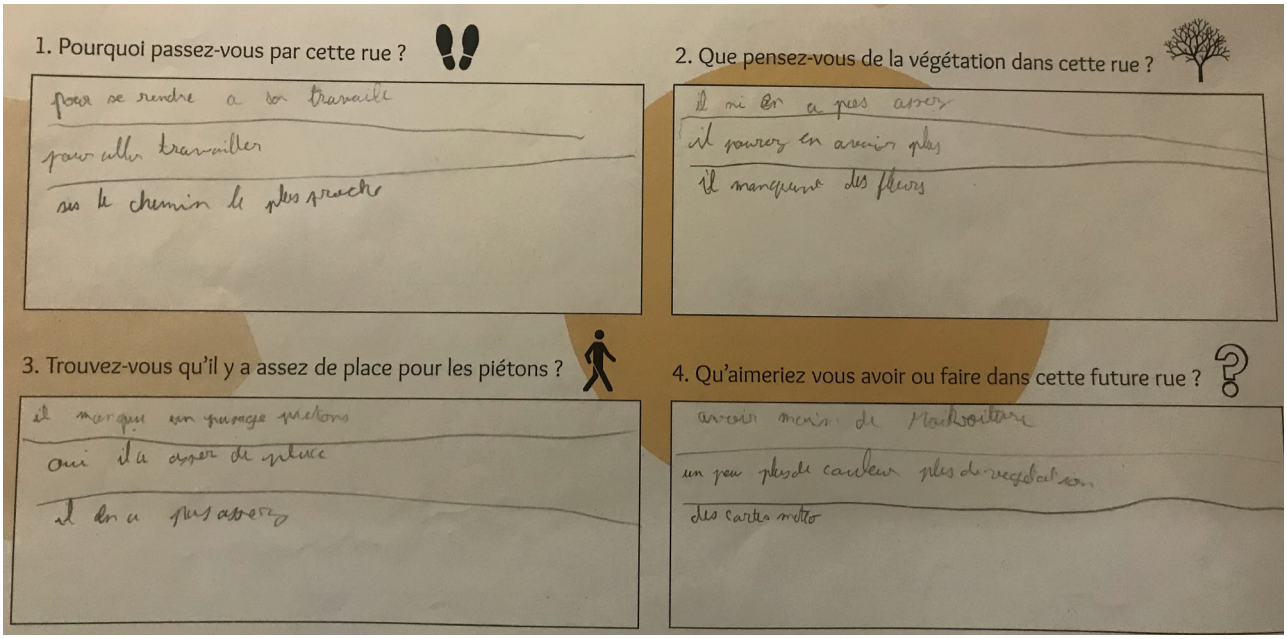

Enquête - Extrait de l'avis des autres usagers

Maquettes :

Les enfants ont réfléchi aux thématiques qu'ils souhaitaient aborder pour leur maquette :
- Certains enfants ont évoqué l'envie de couper l'accès aux voitures sur toute la rue pour aménager des espaces de jeux et des espaces de discussions.
- D'autres enfants n'étaient pas d'accord avec la piétonnisation de la rue, ils ont expliqué qu'il suffirait de ne piétionniser qu'un seul tronçon.

En fonction de leur point de vue sur la question, les enfants ont formé des groupes de travail de trois ou quatre.

Maquette - Choix des matériaux

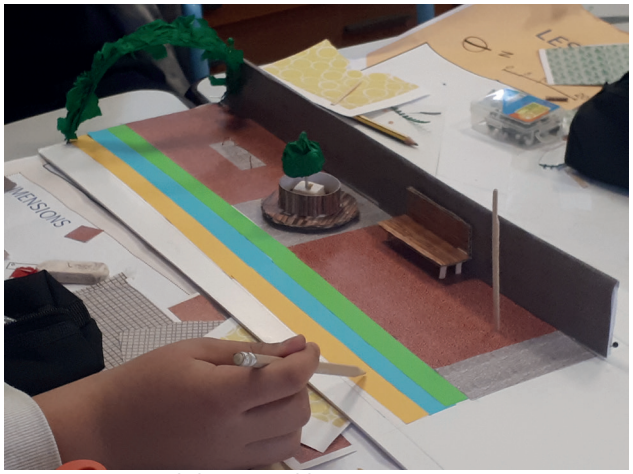

Maquette - Dessin de l'espace public

GROUPE 1 > CONSERVER LA ROUTE
Un groupe d'enfants propose de désépaissir la route afin de pouvoir aménager un espace piéton plus large contenant des activités (jeux et sport).

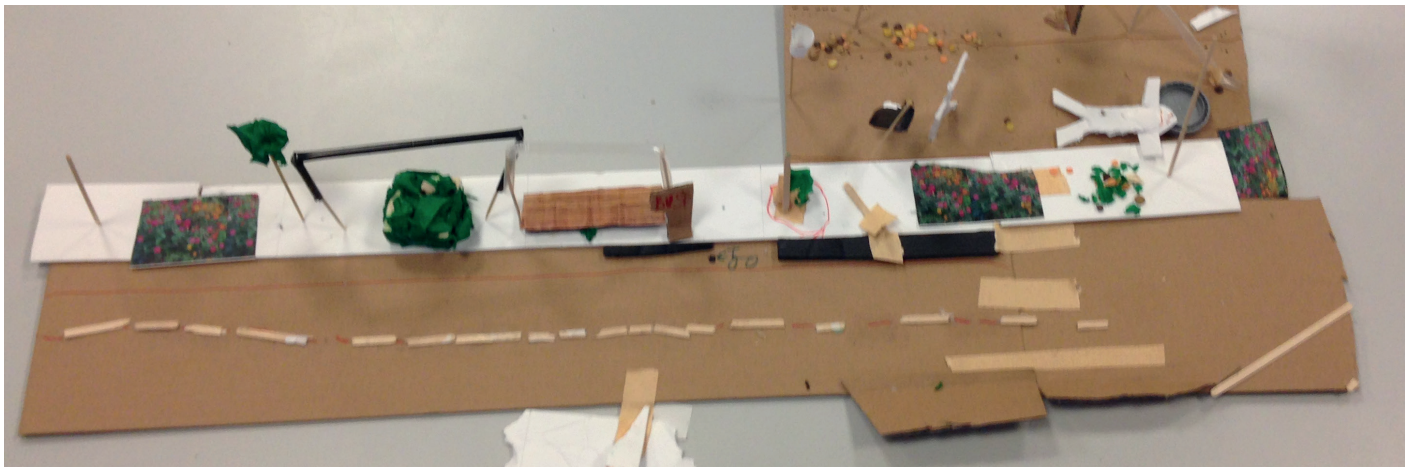

GROUPE 2 > PIÉTONNISER TOUTE LA RUE
Ce groupe ne souhaite pas conserver les voitures et propose un parcours sportif entouré d'assises, de plantes, d'arbres et de luminaires.

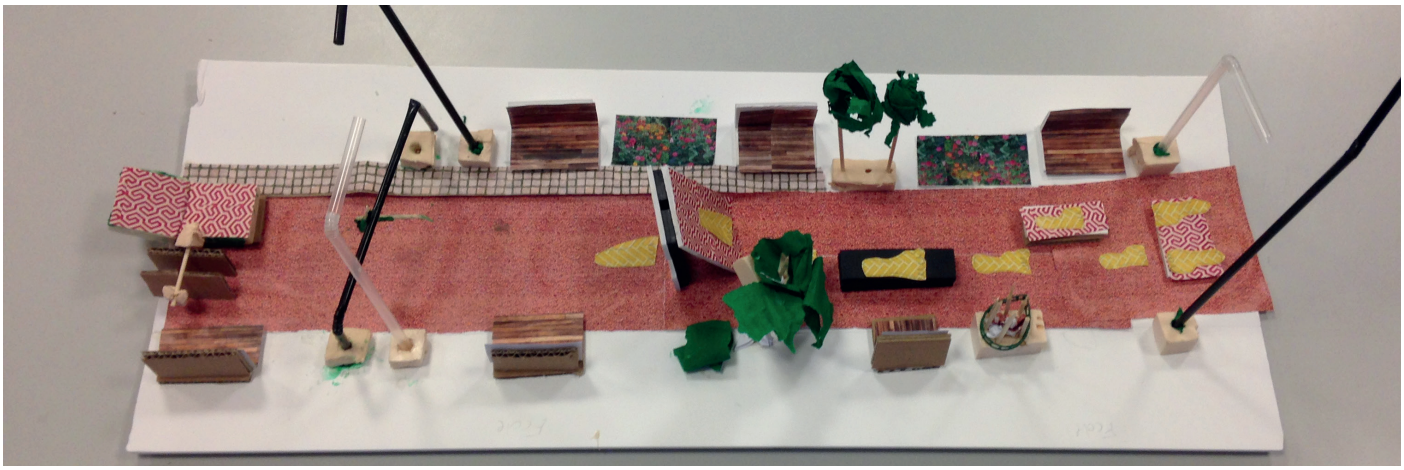

GROUPE 3 >PIÉTONNISER LE TRONÇON 1
Ce groupe pense qu'il est préférable de couper la circulation aux voitures uniquement sur le tronçon 1 car c'est le tronçon le moins agréable et le plus dangereux.

GROUPE 4 & 5>PIÉTONNISER LE TRONÇON 2

Deux autres groupes d'enfants pensent qu'il faut aménager la rue aux écoles sur le tronçon 2 car cet espace est situé entre les deux écoles. Les voitures doivent effectuer un détour mais elles peuvent toujours passer.

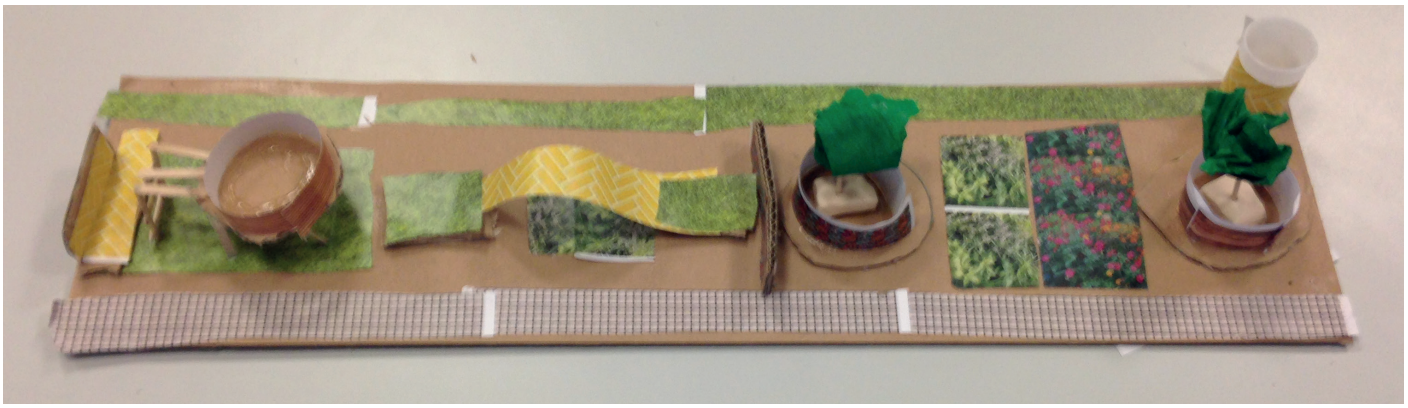

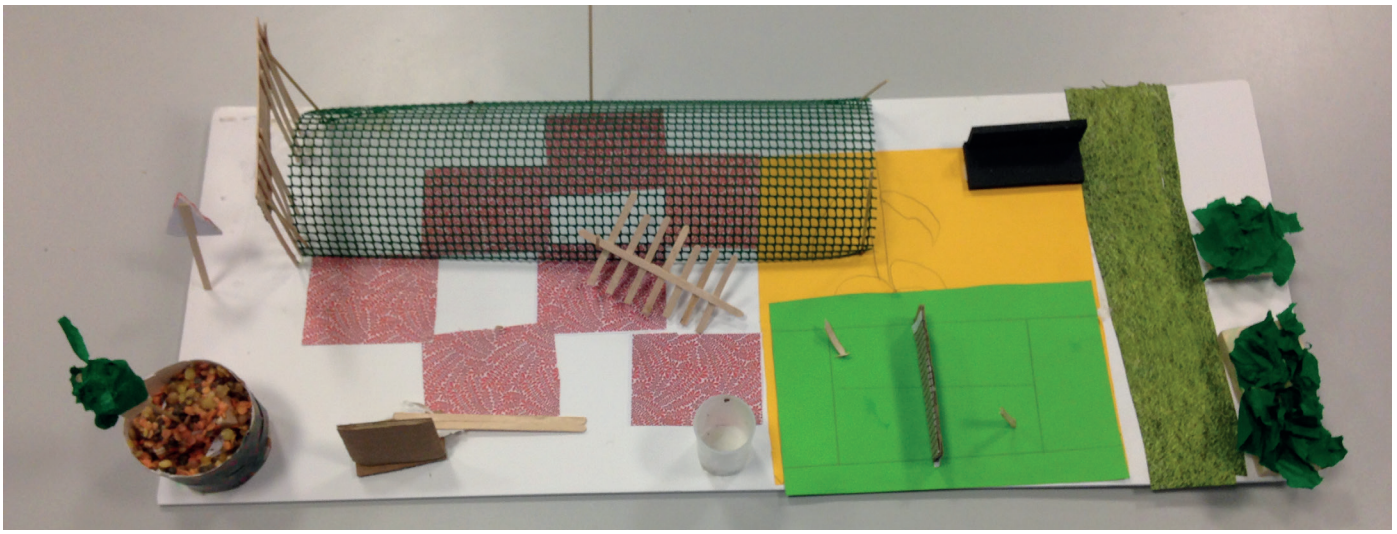

2/ SYNTHÈSE DE LA RESTITUTION

La restitution s'est déroulée le 17 mars au moment de la sortie d'école. Nous avons exposé les maquettes et avons échangé avec les parents. Plusieurs thématiques ont été abordées lors de ces discussions.
À chaque fois les enfants et les parents ont proposé des aménagements pour résoudre ce qu'ils identifient comme problématique dans la rue :

- La piste cyclable n'est pas bien placée :
La piste se situe en face des entrées d'écoles. Le dénivelé de la rue accentue la vitesse des cyclistes.
Les barrières séparant le trottoir et la piste cyclable sont régulièrement enjambées créant des rencontres inattendues et dangereuses entre piétons et cyclistes.
> Les enfants proposent de positionner la piste cyclable de l'autre côté de la rue (voir de construire un mur en béton pour protéger les piétons des cyclistes..) (fig.2)
> Déplacer la piste de l'autre côté de la rue.

- Les parkings vélos sont inutilisés:
Les parkings à vélos sont trés nombreux dans la rue mais ils sont inutilisés.(fig.3)
> Selon les enfants cela serait provoqué par la crainte du vol. Ils proposent de mettre des parkings fermés avec cartes.
> L'espace occupé par les parkings (trop nombreux) pourrait être remplacé par d'autres usages (par exemple : des espaces plantés).

- Les barrièressont trop longues :
Les barrières présentent peu d'ouvertures. Ceci incite l'enjambement de la rambarde.(fig.3)
> Créer des ouvertures plus fréquentes dans les barrières.

- Le manque de proprété de la rue:
-Déjection canine, mais aussi poubelles ouvertes, rats, incivilités.
> Installer de nouvelles poubelles et des panneaux encourageant à faire attention à la propreté.
> Installer des lampadaires du côté de l'école.
> Installer davantage de poubelles.

- Le panneau de signalisation indiquant l'entrée dans la rue aux école n'est pas visible:
> Faire une arche recouverte de plantes grimpantes pour annoncer l'entrée dans l'aire piétonne.(fig.2)
> Mettre des dos d'ânes et conserver la route.
> Mettre des passages piétons face à l'entrée des écoles. Engager une personne qui aide à traverser.

- Le manque de fleurs et d'assises
> Mettre des plantes grimpantes sur les grilles de l'école et des pots de fleurs sur les places de parking. (fig.4)
> Aménager des parvis d'écoles plus agréables avec des abris pour la pluie.
> Installer des cabanes à oiseaux, favoriser la biodiversité et sensibiliser les enfants.

- Le manque de couleurs
>Utiliser les couleurs des écoles (verte, bleue et jaune) pour la signalétique et les peintures au sol. (fig.2)
> Colorer les potelets.
> Peindre de grands passages piétons colorés.

figure 1

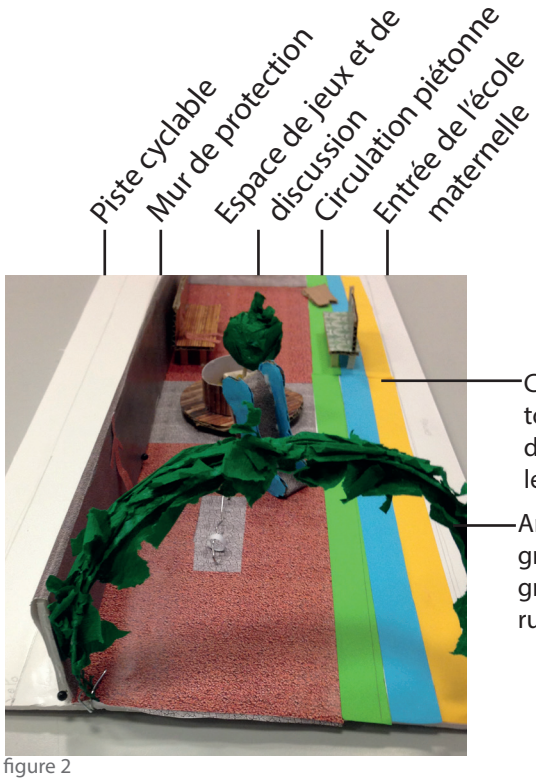

figure 2

figure 3

figure 4

figure 5

LE MOT DES DIRECTRICES DES ÉCOLES 8, 10 ET 20 LE VAU

- École maternelle 8 rue Le Vau, « école jaune » – Nathalie VARLET

Un entretien téléphonique complémentaire est prévu le mardi 06 avril 2021.
Les premiers éléments mentionnés :

- La rue Le Vau est un lieu de passage et de danger
- Cette rue témoigne de l'atmosphère, du climat du quartier
- Plein de choses à faire
- Il faut rendre de la beauté à la rue, univers minéral
- La rue doit être un espace de sérénité, d'apaisement. Les enfants doivent entrer dans l'école apaisés.

- École polyvalente 10 rue Le Vau, « école bleue » – Pascale MONOT

La dangerosité des cyclistes signalée en début d'année avec les 2 autres directrices : la piste cyclable qui passe entre la rue et les entrées des écoles est très dangereuse, « on a eu peur plusieurs fois », les vélos foncent.
Elle préconise des ralentisseurs pour les vélos (dos d'ânes) comme dans la rue pentue entre Gambetta et Père Lachaise. Il faut rendre la descente inconfortable pour les vélos. Si la piste cyclable est déplacée de l'autre côté de la rue, les enfants la traverseront quand même. « En plus, ça serait coûteux.»
Avant il y avait une entrée commune pour les écoles 8 et 10, maintenant ils ont leur propre entrée au 10 mais toujours pas de feu ni de passage piéton. « On a peur d'un accident ». Les gens font attention aux voitures mais pas aux vélos. Elle souhaiterait installer un feu et un passage piéton en face du 10.
Circulation des voitures : Mme Monot pensait que la nouvelle circulation était censée être seulement pour les riverains, mais ce n'est pas le cas. Quand il y a beaucoup de trafic porte de Bagnolet, les voitures empruntent la rue Le Vau. Elle est favorable à une piétonisation partielle comme rue Foncin, ou rue transformée en impasse afin que seuls les riverains ou les dessertes de services empruntent. « Il faut dans tous les cas garder un accès pour les livraisons de cantine et les pompiers. »
NB : Mme Monot est logée dans l'école. Ce n'est pas le cas des deux autres directrices.

- École élémentaire 20 rue Le Vau, « école verte » – Gaëlle GRIGNON

Elle soulève la dangerosité de la piste cyclable et a déjà écrit un mot à la mairie en début d'année avec ses collègues. La circulation est dangereuse pour les piétons : ils ne traversent pas toujours sur le passage piétons et les vélos ne respectent pas les feux.
Elle pointe également le danger de la circulation automobile. La mairie avait dit que la circulation voiture allait être stoppée en septembre 2020 mais ça n'a pas été fait. Mme Grignon est favorable à stopper la circulation des voitures autour des écoles. Quelques familles déposent leurs enfants en voiture/motos mais c'est très marginal.
Un autre souci la préoccupe, il s'agit des incivilités, beaucoup de personnes jettent des détritus.
Sur le temps périscolaire, les enfants travaillent sur des problématiques de développement durable : compost, végétalisation au sein de l'école. « La végétalisation de la rue autour de l'école nous intéresserait beaucoup. »

LE CAUE DE PARIS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977 pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques. De statut associatif, il conduit ses missions de service public en toute indépendance et objectivité.

CONTACT

CAUE de Paris
7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 PARIS
01 48 87 70 56

SITE INTERNET

www.caue75.fr

75
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement